

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 20 mai 1902, M. Paul-Léon Cassereau a été nommé Receveur de l'Enregistrement, en remplacement de M. André Carrara, décédé.

Le Prince, par Ordonnance du 24 du même mois, a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, M. Jacques-Victor Lacombe, Lieutenant des Sapeurs-Pompiers.

La Médaille d'honneur de 2^e classe a été accordée, par Ordonnance du même jour, au sieur Esprit-Léon Chauvet, Suisse du Palais.

Par Ordonnance du même jour, M. le Docteur Louis Lamarchia a été nommé Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Monaco.

M. le Docteur Colignon, Médecin de l'Hôtel-Dieu, est délégué par Son Altesse Sérénissime au Congrès international d'hydrologie et de climatologie qui se tiendra à Grenoble en septembre 1902.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
 DE LA PRINCIPAUTÉ

Le Prince a quitté Monaco samedi dernier par le rapide de 2 heures 42, accompagné par M. le baron de Gail, aide-de-camp.

Son Altesse Sérénissime a été saluée sur le quai de la gare par S. Exc. le Gouverneur Général, M. le Maire, le Colonel de Castro et de nombreux fonctionnaires.

Les examens pour le certificat d'études primaires commenceront le 17 juin prochain par les compositions écrites.

S. G. M^{re} Chapon, évêque de Nice, est venu dimanche à Monaco pour donner la confirmation aux premiers communiantes et premières communiantes des trois paroisses de la Principauté. La cérémonie, qui a été très imposante, a eu lieu à la Cathédrale où les enfants et leurs familles se trouvaient réunis au grand complet.

L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes a célébré dimanche, sous la présidence de M. le Ch^{er} Jean Blanchy, président d'honneur, la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, patron de cette association. En raison de la mort récente du frère Thadée-des-Anges, le regretté directeur des Ecoles Chrétiennes de Mo-

naco, il n'y a pas eu de banquet et la fête a gardé un caractère purement religieux et intime.

Après avoir assisté à la messe qui a été dite par M. le chanoine Mercier, curé de la Cathédrale, les membres de l'Association, précédés de la Société Philharmonique, sont venus à l'établissement des Frères, place de la Visitation, où a été tenue l'assemblée annuelle. Les rapports du secrétaire et du trésorier ont été approuvés à l'unanimité, et on a fort applaudi l'allocution prononcée par le dévoué président, M. Cioco. Tous les membres du bureau ont été ensuite réélus; M. Hervé Codur a été nommé pour remplacer M. Charles Baruzzi, décédé.

Avant de se séparer, l'Assemblée, sur la proposition de M. Cioco, a voté la somme de 50 francs pour les victimes de la catastrophe de la Martinique.

Au milieu d'une grande affluence de fidèles, a été fêté, hier matin, à la paroisse de Saint-Charles, le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination de M. le chanoine F. Accica, curé de cette paroisse. A la messe solennelle en musique qui a été célébrée à l'occasion de ces noces d'argent religieuses du digne curé, divers artistes parmi lesquels M^{mes} Girerd et Thévenet, MM. Corsanego et Louis Blanc ont prêté gracieusement le concours de leur talent. L'orchestre et les chœurs étaient dirigés par M. Vallini, maître de chapelle de Saint-Charles.

M. le chanoine Accica a reçu en cette circonstance de nombreuses félicitations.

La fête populaire organisée au terrain Radziwill par la Société l'*Estudiantina Monégasque* a continué dimanche, et cette nouvelle journée, favorisée par un temps superbe, a été des plus réussies. On a fort applaudi les divers morceaux exécutés par la Société de mandolines la *Joyeuse* de Cannes et les morceaux chantés par la Société Chorale l'*Avenir* qui, ainsi que la *Société Philharmonique*, ont prêté leur gracieux concours à la fête. Le bal, qui a commencé à 8 heures et demie, s'est prolongé avec entrain jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A l'occasion de la fête de son dévoué Président, M. le Ch^{er} De Loth, la *Société Philharmonique* est allée mercredi soir lui donner une sérénade qui avait attiré, place de la Visitation et rue des Briques, une foule nombreuse. Très touché de cette attention, M. le Ch^{er} De Loth a exprimé en termes cordiaux ses remerciements aux membres de la Société Philharmonique. De chaleureux applaudissements ont accueilli les paroles de l'excellent Président.

Un feu de cheminée qui s'est déclaré jeudi dernier, vers 9 heures du soir, dans les cuisines de l'hôtel Renaissance, au boulevard de la Condamine, a été rapidement éteint par les pompiers du poste de la Buanderie qui s'étaient empressés d'accourir.

Acte de probité :

Un bracelet d'enfant trouvé sur la voie publique par M. Joseph Jaspard a été rapporté par lui au bureau de police de Monaco-Ville.

On a appris avec grand regret la mort de M^{me} Henry Gréville qui, comme chaque année, avait passé l'hiver à Menton, où elle était aussi connue qu'estimée et qu'elle avait quitté depuis peu pour rentrer à Boulogne-sur-Seine, où elle a succombé subitement. Ecrivain de talent, M^{me} Henry Gréville fut, on le sait, l'auteur de nombreux romans dont la plupart des sujets étaient empruntés à la vie russe et dont la vogue a été très grande en feuilleton et en librairie.

Le Tribunal Supérieur de la Principauté, dans ses audiences des 20 et 22 mai, a prononcé les condamnations suivantes :

Marquet Antoine, né à Monaco le 4 juin 1863, maçon, demeurant à Monaco, un mois de prison et 16 fr. d'amende pour ivrognerie.

Ulla Joseph, né à Varese (Italie) le 20 janvier 1878, journalier, demeurant à la Turbie, quarante-huit heures de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Cerrutti Jacques, né à Suprana (Italie) le 15 mars 1839, tisseur, demeurant à Marseille, quinze jours de prison et 32 fr. d'amende, même délit (récidive).

Bennett James-Gordon, né à New-York (Etats-Unis) le 10 mai 1841, rentier, demeurant à Beaulieu, 200 fr. d'amende pour infraction à l'Ordonnance sur les voitures automobiles.

Massa Pellegra, femme Bogliolo, née à Camogli (Italie) le 14 novembre 1871, tailleuse, demeurant à Monaco, six mois de prison (par défaut) pour adultère.

Fiorino Pierre-Charles, né à Bossolasco (Italie) le 15 août 1837, propriétaire à Monaco, y demeurant, 6 fr. d'amende pour exercice de la profession de logeur sans autorisation.

Gerber Paul-Victor, né à Berne (Suisse) le 12 mai 1862, pharmacien à Monaco, 5 fr. d'amende pour infraction à l'Ordonnance sur l'exercice de la pharmacie.

POUR LES VICTIMES DE LA MARTINIQUE

Souscription ouverte sur l'initiative de M. le Consul de France et du Comité de bienfaisance de la Colonie française à Monaco.

(Première Liste)

Comité de bienfaisance..... fr.	1.000
M. le Consul de France.....	50
S. Exc. M. Ritt, Gouverneur Général.....	100
MM. le comte Gastaldi, maire de Monaco..	50
le Commandant Belon.....	50
Jolivot.....	10
Laboulaye.....	5

A reporter.... 1.265

	Report....	1.265
MM. A. Noghès	fr. 5	
Ch. Saytour	3	
Cappeau	2	
Gaziello François	2	
Louis Dégoutin	3	
de Monicault, avocat général	10	
Delalonde, directeur de la police	5	
Hennequin, sous-directeur de la police	5	
X.	1	
Y.	1	
Codur	1	
Feuillerade, inspecteur des Travaux publics	5	
Toubas	1	
E. Marcy	1	
A. Chiabaut	1	
de Guiraud, directeur de l'Enregistrem ^t	10	
Bertoni, conservateur des hypothèques	5	
A. Milon de Peillon	10	
Gaston Rebours	10	
G. Filhard, fils	10	
Arthur Dumont	10	
Achille Barreau	10	
G. Bornier, directeur général de la Société des Bains de Mer	50	
F. Wicht, directeur	40	
H. F. Cabirau, directeur	40	
G. Filhard, père	40	
Louis Maubert, directeur	40	
J. Séneron	20	
G. Bérenger	5	
Paul Mercier	10	
Gaston de Payan	5	
V. Barrera	5	
A. Yrassar	5	
Aif. Quilichini	5	
Albert Lambert	5	
Jules Méry	5	
Fernand Plati	5	
Georges Martin	5	
P. Acquaviva	10	
Paul Moutier	5	
Poggi	5	
Honoré Bellando	5	
Audoii, père	2	
L.-X. Chéret	5	
Denis Boyer	5	
Guillaume Stemler	5	
Joseph Clais	5	
Léo Montier	3	
Trucchi François	2	
F. Médecin	1	
J.-B. Roux	1	
Henri Boisson	1	
Mary Constant	1	
Blanchi Marius	1	
Bollo Evaris'e	1	
Gastaldi François	2	
Lorenzi Alexandre	5	
V. Chiabaut	1	
S. Jaspard	0 50	
Giordan	1	
J.-B. Marin	5	
L. Pélissier	2	
le baron de Rolland, président du Tribunal Supérieur	25	
Joseph Maurel, juge	10	
L. Barbarin, avocat	5	
Rayhaudi, greffier, et famille	20	
Auguste Cioco	5	
Jean Gras	0 50	
Marius Allavena	0 50	
Ad. Fuhrmeister, secrétaire particulier de S. A. S. le Prince de Monaco	10	
Jean Blanchy, sous-secrétaire des commandements de S. A. S.	5	
San-Remo, Receveur des finances de S. A. S.	20	
A. Coudert, père	20	
Camatte	2	
A reporter	1.888 50	

	Report....	1.888 50
MM. Alf. Chompret	fr. 10	
Franz Bucher	10	
Marius Seriès	10	
E. de Montry	10	
Noble, secrétaire du Vice-Consulat de France	5	
Jules Montier	50	
Guénard	5	
Tamburini, ancien Consul de France ..	20	
Gerber, pharmacien	5	
M et M ^{me} Girard, antiquaires	40	
Le Petit Montgasque	20	
Société des Bains de Mer de Monaco ..	10.000	

TOTAL général de la 1^{re} Liste de souscription. 12.043 50

SUR LE LITTORAL

L'escadre de la Méditerranée, sous le commandement du vice-amiral de Maigret, est en station depuis le 17 mai en rade de Villefranche; la première division de cette escadre a fait jeudi dernier une sortie au cours de laquelle elle est venue croiser devant la Principauté. On annonce que l'escadre quittera Villefranche cette semaine, faisant route vers Toulon.

Le Prince Dom Jaime de Bourbon, fils aîné de Dom Carlos, qui était à Nice depuis le début de l'hiver, est parti, jeudi, pour Vienne d'où il se rendra à Saint-Petersbourg pour reprendre son service au régiment de cavalerie de Grodno où il sert en qualité de lieutenant.

De Marseille :

L'ambassadeur de Chine à Paris est arrivé à Marseille pour recevoir le prince impérial du Céleste-Empire, qui se rend au couronnement du roi Edouard

Lettre de Paris

Paris, 26 mai 1902.

Les sujets de tristesse ont continué concurremment aux sujets de joie patriotique à alimenter cette semaine la presse française et la presse étrangère. Jamais période n'avait été aussi féconde en événements importants d'ordre divers.

D'une part, ce sont les nouveaux détails navrants qui parviennent par les câbles et les courriers d'Amérique sur la terrible catastrophe des Antilles. D'autre part, ce sont les comptes rendus heureux du voyage présidentiel en Russie et en Danemark et ceux des fêtes franco-américaines auxquelles a donné lieu à Washington l'inauguration de la statue de Rochambeau.

Le mouvement charitable qui dans le monde entier a été provoqué par le cataclysme de la Martinique est une consolation pour la France et pour l'humanité tout entière au milieu du deuil immense que ce sinistre événement a fait naître. De tous côtés arrivent les souscriptions pour les innombrables et infortunées victimes. Et les chefs d'Etats ont rivalisé de générosité et de condoléances émues avec les peuples et les particuliers.

Les dernières nouvelles marquent une situation stationnaire dans l'état de la Martinique : si l'éruption terriblement active de la montagne Pelée n'a pas discontinué depuis l'explosion du 8 mai, par contre on dément les bruits alarmants auxquels la panique de Fort-de-France avait donné lieu. Le chef-lieu de l'île si cruellement éprouvée semble, Dieu merci, devoir rester à l'abri du cataclysme, et on peut espérer que la crise aiguë est maintenant passée. Il s'agira, dans la mesure du possible, de réparer les pertes et les misères causées par l'anéantissement de Saint-Pierre et bourgades voisines, et c'est ce à quoi vont aider les secours recueillis dans le monde entier.

**

La courte visite de M. Emile Loubet sur le territoire danois n'a pas été moins brillante que celle qu'il vient de faire en Russie. Le Président de la République ne saurait manquer de garder un souvenir ému et reconnaissant des témoignages de sympathie qui lui ont été prodigués au cours de ce magnifique voyage à l'étranger.

L'escadre, commandée par M le vice-amiral Roustan, après avoir accompli dans de remarquables conditions sa double traversée d'aller et de retour, arrivera aujourd'hui à Dunkerque, où une réception splendide est préparée au Président. M. Waldeck-Rousseau et tous les ministres ont quitté hier soir Paris pour être présents à son débarquement sur le sol français, et le roi des Belges a, de son côté, envoyé une mission officielle pour saluer et féliciter M. Emile Loubet à Dunkerque.

**

Parmi les autres faits marquants de ces jours derniers, mérite d'être notée la belle solennité qui a eu lieu samedi dans la grande salle du Trocadéro, à l'occasion du Centenaire de la création de l'Internat des hôpitaux de Paris.

Le monde médical a tenu à commémorer ce glorieux anniversaire et, dans ce but, de grandes fêtes avaient été organisées. On en a retardé la célébration pour permettre aux organisateurs de leur donner un éclat plus grand. Les maîtres qui se trouvent à la tête de ce comité ont pleinement réussi.

M. Waldeck-Rousseau avait accepté la présidence de cette solennité. A ses côtés, sur une estrade délicatement fleurie, se trouvaient la plupart des princes de la science et plusieurs de nos personnalités politiques.

Le Président de la République était représenté par le commandant Fraysse, de sa maison militaire. Parmi les autres assistants, nous pouvons citer : le professeur Brouardel, le professeur Debove, doyen de la Faculté de médecine, le docteur Mourier, directeur de l'Assistance publique; les docteurs Labbé et Pozzi, sénateurs; les docteurs Guyon, Henri de Rothschild, Degerie, Montprofit; les professeurs Raymond, Cornil, Chantemesse, Piuard, Duplay, Pamord; le docteur Henrot, de Reims, représentant les internes de province; le docteur Ziembicki, de Lemberg, représentant les internes étrangers; les docteurs Mascarel et Massenet, les doyens des internes; M^{lle} Bottard, la doyenne des infirmières, nommée dernièrement chevalier de la Légion d'honneur; MM. de Selves, préfet de la Seine; Escudier, président du Conseil municipal; Liard, directeur de l'enseignement; Lépine, Gay, etc.

Dans la salle, on remarquait encore nombre de docteurs connus, qui ont souligné par d'enthousiastes applaudissements les discours des orateurs.

Ce fut le docteur Brouardel qui parla le premier. Et, de suite, l'ancien doyen de la Faculté de médecine, s'adressant à M. Waldeck-Rousseau, parla du passage de Chaptal, docteur en médecine à la Faculté de Montpellier, au ministère de l'Intérieur. C'était sous le Consulat, et l'on sait que Chaptal s'empressa de placer sous la direction de son département le service médical des hôpitaux de Paris. M. Brouardel se devait de remercier le président du conseil du précieux appui qu'il a accordé aux différentes œuvres créées en ces derniers temps pour lutter contre la tuberculose. L'éminent professeur le fit en termes très élevés; mais, lorsqu'il déclara que le Président de la République l'avait personnellement chargé d'exprimer ses regrets de ne pouvoir assister à la célébration du centenaire, la salle entière applaudit bruyamment.

M. Brouardel rappela ensuite les origines de l'Internat. Puis il montra le chemin parcouru depuis un siècle, et il cita des noms, et des noms illustres, de cliniciens, de physiologistes, d'hygiénistes, de philosophes, les ancêtres célèbres des internes d'aujourd'hui.

Puis M. Mourier se leva, et c'est au nom des pauvres qu'il vint rendre hommage au corps d'élite que l'on fête.

M. le professeur Debove insista surtout sur les cours d'instruction scientifique et pratique donnée aux étudiants; en une improvisation pleine d'humour, il esquissa légèrement les charmes de la vie d'internat et il ajouta, pour montrer les liens qui unissent l'Internat à la Faculté de médecine, que, sur trente-six professeurs, trente et un ont été internes.

M. Henrot, de Reims, prononça ensuite un très beau discours au nom des internes de province, et le docteur Ziembicki, délégué par les internes étrangers, vanta la générosité de la France, qui sait accorder l'accès de ses écoles supérieures aux étrangers, mettant ainsi en pratique la maxime de Pasteur : « La science n'a pas de patrie »

M. Durand-Fardel, le secrétaire du comité d'organisation, fit l'historique de l'Internat, et il rappela les noms de ceux qui moururent victimes de leur devoir et de la science.

Enfin, après que M. Debove eut donné lecture des distinctions accordées par le ministère de l'Instruction publique et par le ministère de l'Intérieur, M. Waldeck-Rousseau prit la parole remerciant tout d'abord les organisateurs d'avoir bien voulu lui accorder une place dans cette solennité. Il rappela, lui aussi, le souvenir de son prédécesseur, l'illustre Chaptal; il fit un très bel éloge du médecin français, dont on admire dans le monde entier les vertus professionnelles, le dévouement et le désintéressement. Parlant de la bonne entente qui a toujours existé entre les gouvernements et le corps médical, il se plut à reconnaître la grande réserve dans laquelle la science s'est constamment tenue vis-à-vis du pouvoir central. Il ne peut en être autrement, car ce serait une grande témérité et un véritable malheur que de chercher à créer une science officielle. Le gouvernement doit se contenter de mettre au service

de la science les moyens nouveaux dont il dispose et sa collaboration doit être discrète.

M. Waldeck-Rousseau fit l'éloge de l'Internat et de tous ceux qui ont élargi le domaine scientifique de la France, et il termina en prédisant, pour le plus grand bien de l'humanité, le développement de l'Internat. « Comment pourrait-on en douter, dit-il, en présence d'un si noble passé et d'un aussi brillant avenir ? »

Le succès du Président du Conseil a été très vif et son éloquent discours a dignement terminé cette solennité tout à l'honneur de la Science et de l'Humanité.

S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Océanographie. — Dans la dernière séance de l'Académie des sciences, M. J. Thoulet a communiqué les résultats d'une étude d'échantillons d'eaux et de fonds provenant de l'Atlantique nord, recueillis pendant le cours de la dernière campagne océanographique du yacht de S. A. S. le prince de Monaco, entre 611 mètres et 6,035 mètres de profondeur :

1° Dans l'Atlantique nord, l'ammoniaque libre dans les eaux, un peu plus abondante dans les mille premiers mètres que plus bas, est distribuée assez irrégulièrement.

L'ammoniaque albuminoïde, plus abondante, elle aussi, dans les eaux superficielles, se maintient ensuite dans une proportion constante. La répartition semble être la même pour les matières organiques oxydables et azotées.

2° La densité des fonds est une médiocre caractéristique de ceux-ci ;

3° Les fonds marins semblent perdre, en séchant, une sorte d'eau de carrière ; séchés aussitôt après leur sortie de l'eau, ils sont très hygrométriques et absorbent jusqu'à 24 pour 100 de leur poids d'humidité ;

4° On parvient à reconnaître au microscope l'espèce minérale des grains contenus dans les fonds, et si petits qu'il en faut environ 20.000 pour peser 1^{mg}, par divers procédés méthodiques, consistant en calcination, coloration à la naphthaline monobromée colorée, attaque aux acides, etc.

5° La quantité d'ammoniaque totale contenue dans un fond n'est en relation ni avec la profondeur ni avec l'épaisseur de ce fond ;

6° La magnétite se concentre dans les portions les plus fines des fonds marins ; mélangée à une très forte proportion de péridot, elle constitue la fayolite.

7° On peut extraire de l'ammoniaque de tous les fonds marins et des coquilles vivantes ou mortes depuis un certain temps. On n'en recueille ni dans les coquilles fossiles, ni dans les roches géologiques.

8° Les différences de constitution dans l'épaisseur même du sol océanique, à 10 ou 15 centimètres de distance verticale, sont réelles, quoique faibles, et analogues à celles qu'on constate pour les roches géologiques dans les mêmes conditions ;

9° La teneur en calcaire d'un fond dépend, non de la profondeur, mais des conditions physiques (température, salinité, etc.) influençant la vie dans les couches d'eau sus-jacentes. La teneur en minéraux non calcaires dépend des conditions géographiques et océanographiques de ces eaux sus-jacentes. Le triage précis des grains les plus fins et l'évaluation exacte de leur poids prennent une importance considérable ; on y parvient par des lévignations méthodiques.

10° En décomposant une roche calcaire par une attaque à l'acide étendu, en recueillant les grains minéraux inattaquables, en les dosant et en les examinant au microscope, on acquiert de très précieux renseignements sur la genèse et l'histoire passée de cette roche.

Les brouillards de Londres. — Dans un article publié par *Nineteenth Century*, M. Rollo Russell divise les brouillards de Londres en quatre classes :

1° Brouillard humide avec beaucoup de nuages, du sol jusqu'à environ 300 mètres de hauteur. Les particules de poussière sont nombreuses et le brouillard est moins opaque en ville que dans la campagne ;

2° Brouillard humide, dense dans la campagne. Ce type peut être léger à Londres, surtout si la chute de température qui le produit n'a pas été importante. Vers la mi-hiver, le brouillard a tendance à augmenter dans

la ville pendant le jour, alors que dans la campagne il se dissipe rapidement ;

3° Brouillard sec, dense, dû à une basse température à la suite d'une nuit très froide. Ce brouillard est de caractère anticyclonique et les couches les plus basses de l'atmosphère sont beaucoup plus froides que les couches de la zone à 150 à 300 mètres. Les brouillards de cette nature sont les plus sérieux et les plus fréquents à Londres ; leur approche peut généralement être prévue ;

4° Parfois, à la suite d'un froid intense, il se produit du brouillard sous l'action d'un vent chaud du midi venant déplacer l'air froid près de la surface du sol. Ce brouillard est plus dangereux pour la circulation, étant le plus dense ; c'est en revanche le moins malsain.

M. Russell est d'avis que des mesures administratives bien comprises feraient plus pour l'atténuation de ces brouillards que les enquêtes scientifiques. Toutefois l'observation des nuages supérieurs serait intéressante pour la prévision des brouillards ; mais à Londres ces nuages ne peuvent pas toujours être vus ; dans ce cas des données intéressantes pourraient être obtenues au moyen d'un petit ballon portant des appareils thermométriques et hygrométriques.

MARINE ET COLONIES

Les voyageurs transatlantiques. — *Engineering* vient de publier son article annuel sur le nombre de voyageurs transportés d'Europe à New-York durant l'année écoulée.

Les statistiques de 1901 font ressortir l'augmentation du nombre des voyageurs transportés par les grands paquebots modernes. Le *Lloyd allemand* arrive en tête avec une moyenne de 1.130 passagers par voyage au lieu de 886, maximum pour l'année précédente (pour les paquebots de la *White Star*) ; en 1898, le record était détenu par les bateaux Cunard avec une moyenne de 619 voyageurs ; la moyenne a donc presque doublé en trois ans ! Ces chiffres ne s'appliquent pas aux bateaux pour émigrants, où l'on ne trouve pas le même confort ; du reste, en 1901, même sur ces bateaux, la moyenne de 1.130 n'a pas été atteinte ; le maximum réalisé par la Compagnie italienne *La Veloce* n'a été que de 999, dont 964 passagers d'entrepont.

Si l'on se tient aux voyageurs qui font recette, aux voyageurs de cabines, c'est la Compagnie Cunard qui prend la tête avec une moyenne de 312 passagers par voyage, puis l'*American Line* avec 310, la *White Star* avec 275 ; et le *Lloyd allemand* ne vient qu'en quatrième ligne avec une moyenne de 237 passagers de cabines par voyage. Pour les autres lignes, cette moyenne est de 193 pour la ligne Hambourg, 189 pour l'*Anchor Line* 185 pour la Compagnie transatlantique, 120 pour la *Red Star*, etc. Le maximum a été réalisé en 1896 avec une moyenne de 315 passagers de cabines par voyage.

Le nombre total de voyageurs transportés à New-York en 1901 a été de 567,011, soit 26,000 de plus qu'en 1900 et à peu près le double du chiffre correspondant pour 1897. Ce chiffre n'a été dépassé qu'en 1891, année durant laquelle le nombre des voyageurs transatlantiques a été de 595,313.

La marine belge. — La Belgique possède actuellement 75 navires, jaugeant 113,259 tonnes, ou une augmentation de 5,000 tonnes sur 1900. Voici comment se subdivisent les unités de la marine belge : port d'Anvers, 69 navires, jaugeant 112,492 tonnes ; Nieuport, 1 navire, 585 tonnes ; Ostende, 3 navires, 182 tonnes.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 25 Mai 1902

CANNES, b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	sable.
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Recrutto,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Tante</i> , fr., c. Caisson,	—
— b. <i>Doux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	—
TORRE-SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , it., c. De Dominici,	charbon.
NICE, y. à vap. <i>Betty</i> , fr., c. De Marsillac,	sur lest.

Départs du 18 au 25 Mai 1902

CANNES, b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	sur lest.
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Recrutto,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Tante</i> , fr., c. Caisson,	—
NICE, y. à vap. <i>Betty</i> , fr., c. De Marsillac,	—

Monsieur HENRI DAMAR, employé au Casino, a l'honneur de prévenir le public qu'il ne répond pas des dettes que pourra contracter sa femme, madame DAMAR, celle-ci ayant quitté le domicile conjugal.

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE de Panification Modèle Franco-Viennoise

AVIS

Messieurs les Actionnaires sont informés que conformément aux décisions de l'assemblée générale du 22 courant, le coupon numéro 4 des actions sera payable à raison de quinze francs, à la caisse du Crédit Lyonnais, Monte Carlo Supérieur, le premier juin prochain.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme de l'Hôtel de Paris et ses annexes à Monte Carlo, sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le **Mardi 17 Juin 1902, à 2 heures de relevée**, au siège social, à l'Hôtel de Paris, à Monte Carlo.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires ;

2° Approbation des comptes de l'exercice 1901-1902 et fixation du dividende ;

3° Nomination des Commissaires pour l'exercice 1902-1903.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit,
notaire à Monaco.

AVIS

Suivant acte passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 17 mai 1902, enregistré, M^{me} Angèle CROESI, commerçante, épouse de M. Adolphe GIANSANTI, demeurant à Monaco, a vendu à M. Virgile PIAGNOLI, représentant de commerce à Monaco, le fonds de commerce de vins qu'elle exploitait à Monaco, section de la Condamine, jardin de Millo, dans la maison Gastaud.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition dans la huitaine, en l'étude de M^e Carrière.

CARRIÈRE.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit
Notaire à Monaco, 39, rue Grimaldi, 39
successeur de M^e BLANC

VENTE par LICITATION

AVEC ADMISSION D'ÉTRANGERS

à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, du 30 juin 1902, à 11 heures du matin

D'UNE GRANDE MAISON

située à Monaco, section de la Condamine, à l'angle de la rue de la Turbie et de la rue Grimaldi, composée de rez-de-chaussée à usage de magasins, premier étage à usage d'hôtel et restaurant avec terrasse, cour, constructions légères et pavillon sur le derrière, cadastré n° 342 à 345, section B, ayant entrée sur les deux rues, confinant : de l'est, à la rue Grimaldi ; du midi et de l'ouest, à la demoiselle Joffredy et à la rue de la Turbie ; du nord, à monsieur Colombara.

Cette maison dépend de la succession bénéficiaire de madame Emilie-Augustine-Louise-Joseph SALOMÉ, veuve de monsieur Adolphe-Louis VANDERVINCK, demeurant à Mons en Baroeul, où elle est décédée le 9 décembre 1901.

Qualité, Procédure

La vente a lieu à la requête de :

1° Madame Emilie-Clarine-Henriette VANDERVINCK, sans profession, épouse autorisée de monsieur Marie-Pierre-Victor-Léon-Gabriel DUBOIS DE LHERMONT, magistrat, avec lequel elle demeure à Pau (Basses-Pyrénées);

2° Monsieur Georges-Eugène-Alexandre DELAPORTE, pharmacien, demeurant à Tourcoing, agissant en qualité de tuteur légal de Raymond-Gabriel-Georges DELAPORTE et Georges-Raymond-Adolphe-Gabriel DELAPORTE,

Ses deux enfants mineurs issus de son mariage avec madame Gabrielle-Jeanne VANDERVINCK, décédée,

Lesquels ont fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M^e CARRIÈRE, notaire.

En présence ou lui dûment appelé :

De monsieur Adolphe-Paul-Louis-Emile VANDERVINCK, représentant de commerce, demeurant à Alfort.

Et encore en présence ou lui dûment appelé :

De monsieur Léon-Edouard VANDERVINCK, peintre, demeurant à Lille, rue Nationale, n° 218, subrogé tuteur des mineurs DELAPORTE, nommé à cette fonction par délibération du Conseil de famille, en date du 13 mai 1892.

En exécution :

1° D'un jugement rendu par le tribunal de première instance de Lille, le 22 février 1902, dont un extrait a été enregistré à Monaco, le 1^{er} mai 1902, f° 99, R° C° 5 au droit de 12 francs, par monsieur de Guiraud ;

2° D'un jugement rendu par le Tribunal Supérieur de Monaco, le 16 mai 1902, enregistré.

Mise à prix :

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix de cent trente mille francs, fixée par lesdits jugements, ci..... **130,000 francs.**

Tous ceux du chef desquels, il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Le cahier des charges préalable à l'adjudication est déposé au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, où toute personne peut en prendre connaissance

Fait et signé par M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 27 mai 1902.

CARRIÈRE.

Euregistré à Monaco, le 27 mai 1902, f° 7 v°, case 7. Reçu 1 franc. Signé : DE GUIRAUD.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco 30, du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le lundi 2 juin 1902, à 2 heures du soir, et jours suivants, dans un magasin au rez-de-chaussée de la villa des Lauriers, boulevard du Nord, à Monte Carlo, il sera procédé par le minisère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un matériel de Restaurant et d'une quantité de vins fins, consistant en comptoir, glaces, tables, chaises, vins de Bourgogne, de Bordeaux, de Beaujolais, vins de Champagne, liqueurs, etc.

Au comptant, 5% en sus des enchères.

Charles TOBON.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco 8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi 31 mai 1902, à 9 heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente de divers meubles et objets mobiliers, tels que : lits en acajou complets, armoires à glace, toilettes, canapés, commodes, glaces, tables, buffets en bois blanc, porte-manteaux, seaux, brocs, etc., etc.

Au comptant, 5% en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la Société des Glacières de Monaco, faillie, dont les titres de créance ont été véri-

fiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le 10 juin prochain, à 3 heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

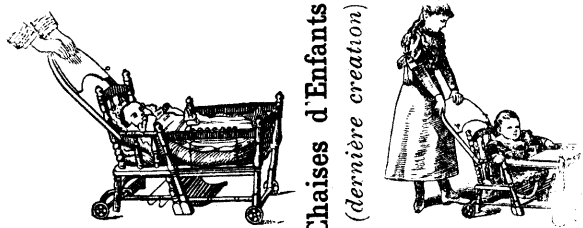
Pour le Greffier en Chef, A. Cioco, C. G.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MEDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES: Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances velocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

LA « MUTUAL LIFE »

C^{ie} d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1902

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	19	750 »	750.5	751. »	752.2	751.5	17.5	19.8	18 »	17.2				15 »	58
20	750.5	752 »	753.2	754. »	755.1	17.4	19.7	17 »	16.5	15.2	60	Est faible.	Beau.		
21	756 »	757.8	759. »	760. »	761.2	17.6	17.5	1 »	16. »	14.2	66	Nord faible.	Couvert, pluie.		
22	762 »	762.5	762 »	761.5	761.7	17.5	18.8	18. »	17.2	16.7	68	Sud faible.	Beau.		
23	762 »	760 »	760 »	760 »	760.2	18.8	19. »	17.5	14.1	14. »	72	Sud fort.	Variable, pluie.		
24	764 »	765.2	765. »	765.2	765.8	18.2	19.5	18 »	17.5	17. »	68	Sud faible.	Beau.		
25	766. »	765.8	764 »	763.5	762.1	20.5	20.6	19. »	18.8	17 »	73	Sud fort.	id.		
DATES						19	20	21	22	23	24	25			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	20 »	19.9	18 »	19. »	19.2	19.8	20.8		
						Minima	15 »	15 »	14. »	16.4	14 »	17 »	Pluie tombée: 5mm 2		